

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1972)

Heft: 176

Rubrik: Valais

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une presse à créer

La survie d'une presse libre dans sa diversité pour laquelle nous plaidions récemment dans ces colonnes est un objectif encore trop optimiste en Valais où il s'agit bien plutôt de créer une presse capable d'exprimer les différentes tendances de l'opinion.

La manifestation pour « une presse quotidienne objective » qui s'est déroulée à Sion le samedi 15 avril est un premier indice de la prise de conscience de ce problème par la population; le besoin d'information ressenti est en contradiction avec l'existence d'un quasi-monopole détenu par « Le Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais ».

C'est cette contradiction qui a fait descendre dans la rue les Valaisans (« maxi-manteaux et blue-jeans des dernières ventes de soldes », FAV 18.4.72) qui refusent d'apprendre la langue de Goethe afin de pouvoir lire le « Walliser Bote » et le « Walliser Volksfreund » cités lors du dernier débat télévisé comme les contrepoids du « Nouvelliste ».

Le rédacteur en chef de ce journal paraît d'ailleurs bien peu sensible à ce problème; fulminant à l'idée que le conseil communal de Sion ait autorisé cette manifestation — tout en posant des conditions que les organisateurs ont acceptées — il brandit une double menace : faire tomber des têtes aux prochaines élections et prouver par une contre-manifestation « que les rues de la capitale appartiennent d'abord à l'énorme majorité des gens sensés ». (FAV 17.4.72).

GENÈVE

Le mont-de-piété des locataires

« Détente sur le marché du logement » : certains quotidiens genevois sont résolument optimistes, tandis que les petites annonces immobilières sont

toujours aussi pauvres en appartements non meublés à louer et qu'abondent les offres de vente de villas, appartements et studios de luxe à Genève, en France et en Espagne (beaucoup de gens, et pas seulement des étrangers, ont acheté des appartements, les ont meublé plus ou moins richement, et les louent ; la demande est forte, le rapport excellent).

Qu'un logement soit offert à des conditions décentes, les demandes affluent. Nous avons ainsi répondu par téléphone à une de ces annonces rarissimes : c'était déjà loué, nous étions au moins la centième personne à appeler en quelques heures.

La détente sur le marché n'est donc pas pour aujourd'hui, ni à Genève, ni dans les régions avoisinantes. Les officines qui exploitent en toute légalité la pénurie se multiplient : sous la rubrique « bureau d'adresses » d'un grand quotidien, nous lisons que Logement-City, Burhône, Bien-logé, Express-logement, offrent des chambres et des appartements à louer.

Une rue du centre. Burhône, un bureau au deuxième étage d'un immeuble commercial : quelques sièges, peu confortables, un plan de la ville, une photographie de la baie de Rio, des voiliers sur les parois. Derrière le comptoir, une jeune fille séduisante, un jeune homme dans le vent. Sur la droite, une cloison vitrée, des dossiers, une femme au téléphone.

Le client prend place, la secrétaire s'enquiert de ses besoins. Après avoir consulté son fichier mural, elle fait plusieurs propositions, présente un contrat. Le client finalement le remplit, le signe, paie un droit d'inscription de 25 fr. Il s'engage ainsi à payer 30 % du premier loyer pour une chambre, 50 % pour un appartement s'il les a obtenus par les adresses que le bureau lui fournit. La secrétaire précise souvent qu'il ne faut en aucun cas mentionner le nom du bureau de logement. Car celui-ci communique les adresses de régies de la place, les offres de location ont été systématiquement relevées, classées, et enfin elles sont négociées.

Genève ne manque pas une occasion de se réclamer d'une ancienne tradition d'accueil. Les travailleurs suisses et étrangers qui y débarquent sans perspectives de logement font la dure expérience d'une réalité différente et apprennent à leurs dépens que les conditions de logement déterminent en grande partie les nouvelles classes sociales.

Il est donc temps que tous les intermédiaires qui exploitent la conjoncture soient éliminés; il est enfin nécessaire que l'Etat, les régisseurs et les propriétaires d'immeubles créent un service public et gratuit du logement, qui centralise non seulement les échanges, mais aussi les offres et les demandes de logement.

La situation rappelle à maints égards les problèmes qui se sont posés au début du siècle lors de la création des mont-de-piété officiels, conçus pour court-circuiter des prêteurs sur gages très sollicités et fort gourmands.

René Duboux

A nos lecteurs

Cent fois sur le métier... Encouragés par le succès de notre première campagne d'abonnements, nous nous lançons dès cette semaine dans une deuxième phase de promotion de l'hebdomadaire qui devrait nous mener à fin juin au cap décisif de mille cent nouveaux abonnés (plus de sept cents à ce jour) : juste assez pour subvenir aux besoins élémentaires de la formule actuelle ! Les différents groupes cantonaux se chargent cette fois de l'opération en utilisant au mieux leurs champs d'action propres. Nous restons conscients, tout à l'organisation matérielle de l'entreprise, que seuls nos amis et nos abonnés peuvent assurer la réussite de ce délicat exercice de publicité. Une fois de plus, nous voilà manifestement ensemble sur la corde raide; à la fois, soulagés de n'être pas seuls, mais préoccupés par l'ampleur de la tâche.